



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 septembre 2022

Le Groupe CMA CGM et le Fonds ONF-Agir pour la forêt renforcent leur partenariat pour contribuer à la restauration des forêts incendiées

- **Renouvellement et extension de la convention de partenariat entre le Groupe CMA CGM et le Fonds ONF-Agir pour la forêt, après celle signée en 2021.**
- **CMA CGM, poursuit son engagement pour la restauration écologique post-incendies et la préservation de la biodiversité, avec un don de 3 millions d'euros sur 3 ans.**
- **CMA CGM, un Groupe attaché à la protection des forêts et de tous les écosystèmes terrestres ou marins.**

En cet été caniculaire, plus de 70 000 hectares de forêts ont été détruits par le feu, soit 6 fois plus que la moyenne des 15 dernières années dans la France entière.

A la suite de ces événements, le Groupe CMA CGM et le Fonds ONF-Agir pour la forêt pour la forêt souhaitent prolonger et renforcer leur partenariat afin d'apporter des réponses concrètes et lutter face à ces catastrophes naturelles dévastatrices.

Dans la continuité de leur partenariat mis en place en 2021, CMA CGM a signé le 7 septembre dernier une convention triennale ambitieuse avec le Fonds ONF-Agir pour la forêt, le fonds de dotation créé par l'ONF, qui a pour objet de développer, soutenir et faciliter les actions de protection et de mise en valeur des forêts en France, qui va permettre d'engager rapidement des actions de restauration des forêts dévastées.

Le Fonds « Agir pour la forêt » permet de collecter des dons auprès de particuliers et d'entreprises, afin de financer des projets concrets au bénéfice des forêts françaises, selon six axes qui constituent son programme :

1. Planter et régénérer pour demain,
2. Agir pour la biodiversité,
3. Agir pour prévenir les risques naturels,
4. Agir pour accueillir tous les publics,
5. Agir pour sauvegarder le patrimoine historique et culturel,
6. Et innover pour la forêt.

Un Fonds pour la protection de l'environnement, pour préserver et restaurer les milieux forestiers

Cette année, CMA CGM prolonge son partenariat avec le Fonds ONF-Agir pour la forêt et s'engage à verser 3 millions d'euros répartis sur les 3 prochaines années.

Par ce mécénat, le Groupe CMA CGM souhaite soutenir dans la durée les opérations de restauration des forêts incendiées et participer au financement de solutions innovantes, études et dispositifs participant à l'amélioration de la connaissance et à la prévention du risque incendie en forêt, sur tout le territoire français.

Le don de CMA CGM permettra d'abord d'engager rapidement les premières étapes de la restauration des forêts incendiées, à savoir les études de diagnostic post-incendies et les interventions d'urgence de mise en sécurité et enfin la restauration proprement dite.

Les dons seront répartis ainsi :

- 20% du don sera alloué en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le Fonds RESPIR, pour la restauration des forêts publiques et privées (la forêt de la Montagnette et de Rougon notamment).
- 60% en région Sud-Ouest
 - Restauration de la forêt publique en bord du littoral médocain et des dunes (forêt de la Teste-de-Buch, de Lagnereau et de Hostens...), avec l'enlèvement des bois brûlés en action prioritaire,
 - Achat d'une flotte de véhicules.
- 20% pour les forêts publiques touchées par les feux dans les autres régions, telles que la Bretagne et le Centre-Est de la France.

Ce partenariat permettra aussi d'aller plus loin et de dépasser les actions curatives, en soutenant :

- Des moyens et matériels de surveillance et d'intervention sur feux naissants dans des secteurs à risques afin de limiter les départs et de contenir les feux le plus tôt possible.
- Des actions de sensibilisation et d'information des scolaires et du grand public.
- Des études et expérimentations nécessaires à l'amélioration de la connaissance sur la prévention du risque incendie.

Le Groupe CMA CGM agit de façon concrète pour la planète

En 2021, le Groupe s'est mobilisé aux côtés du Fonds ONF-Agir pour la forêt pour répondre à l'urgence environnementale après les incendies de grande ampleur qui avaient dévasté 7 000 hectares du Massif des Maures dans le département du Var. Il avait ainsi remis un don d'1 million d'euros qui a permis la restauration accélérée des espaces naturels des zones sinistrées de la plaine des Maures via le Fonds RESPIR, créé en avril 2021, à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce don a permis de mettre en place des actions concrètes pour le territoire :

- Une étude de diagnostic post-incendie, qui a permis de prioriser les zones d'intervention et les travaux les plus urgents de mise en sécurité.
- Des travaux d'urgence réalisés dans 8 communes.
- Des travaux de restauration qui se poursuivent toujours à ce jour, dans le respect de consignes très strictes pour la sauvegarde de la Tortue d'Hermann, présente dans le Massif.
- Dans un second temps, après la phase de régénération naturelle des parcelles brûlées, les plantations d'essence adaptées au nouveau contexte climatique seront mises en œuvre par l'ONF.

En s'engageant aux côtés du Fonds ONF-Agir pour la forêt, CMA CGM réaffirme son engagement dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité et s'engage aux côtés de l'ONF dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la lutte et la prévention, la recherche de solutions innovantes et l'amélioration de la connaissance sur les feux de forêt.

À propos de CMA CGM

Dirigé par Rodolphe Saadé, le Groupe CMA CGM, un acteur mondial des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques, dessert plus de 420 ports dans le monde sur 5 continents, fort d'une flotte de 583 navires. Le Groupe a transporté en 2021 22 millions de conteneurs EVP (Équivalent Vingt Pieds). Avec sa filiale CEVA Logistics, acteur mondial de la logistique ayant transporté 474 000 tonnes de fret aérien et plus de 21 millions de tonnes de fret terrestre, et sa division de fret aérien CMA CGM AIR CARGO, le Groupe CMA CGM innove constamment pour proposer à ses clients une offre complète et toujours plus performante grâce à de nouvelles solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques.

Engagé dans la transition énergétique du transport maritime et pionnier dans l'utilisation de carburants alternatifs, le Groupe CMA CGM s'est fixé un objectif de Net Zéro Carbone d'ici 2050.

À travers la Fondation CMA CGM, le Groupe vient en aide chaque année à des milliers d'enfants dans le cadre de ses actions en faveur de l'éducation pour tous et de l'égalité des chances. La Fondation CMA CGM agit également face à des crises humanitaires nécessitant une réponse d'urgence en mobilisant l'expertise maritime et logistique du Groupe pour acheminer partout dans le monde du matériel humanitaire. Présent dans 160 pays via son réseau de plus de 400 bureaux et 750 entrepôts, le Groupe emploie 150 000 personnes dans le monde, dont 2 900 à Marseille où est situé son siège social.

cmacgm-group.com

Contact presse

media@cma-cgm.com

Retrouvez le Groupe CMA CGM sur



A propos du Fonds ONF – Agir pour la forêt

Face aux enjeux que sont le réchauffement climatique et la perte de biodiversité et pour que les forêts et les Hommes puissent ensemble s'adapter au monde de demain, le fonds ONF-Agir pour la forêt a pour objet de développer et soutenir en France des actions de protection et de mise en valeur des forêts publiques et des milieux naturels associés. En lien avec les missions de l'ONF (Office national des forêts), le fonds intervient dans 6 domaines d'intervention : Planter et régénérer pour demain, Agir pour la biodiversité, Agir pour prévenir les risques naturels, Agir pour l'accueil de tous les publics, Agir pour le patrimoine historique et culturel et enfin Innover pour la forêt. Autant de thématiques essentielles, sur lesquelles ONF-Agir pour la forêt et l'ONF veulent mobiliser largement.

Contact presse

presse@onf.fr